République française

Département de la Haute-Loire **Commune de Montregard**

COMPTE RENDU
de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents : JURY Gilles - MOULIN Emmanuel – ROMEAS Frédéric - FAYARD Jean-François - MOULIN Martine - PICHON Christophe - RANCON Raphaël - MENIS Alexandre - MONGEVILLE Christophe - SAMUEL Béatrice - MONTERYMARD-GRAS Florence - CROUZET Marc – GUERIN Nathalie - BANCEL Jean-Paul

Excusée : TERRIER Blandine

Secrétaire : GUERIN Nathalie

Compte rendu du conseil municipal du 04 mars 2022

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 04 mars 2022 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1ère délibération : Approbation des comptes de gestion de la commune, des services eau et assainissement 2021

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2021 et précise que ceux-ci sont conformes aux comptes dressés par le receveur et n'apportent ni observation ni réserve de sa part.

Proposition approuvée à l'unanimité.

2ème délibération : Compte administratif 2021 – Commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 de la Commune qui se résume ainsi :

* **SECTION DE FONCTIONNEMENT**		
Recettes	=	479 092,99
Dépenses	=	397 556,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	81 536,98
+ Excédent exercice antérieur (002)	=	199 789,80
EXCEDENT GLOBAL	=	**281 326,78**
* **SECTION D'INVESTISSEMENT**		
Recettes	=	568 959,67
Dépenses	=	1 034 179,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	- 465 220,25
Déficit exercice antérieur (001)		- 29 069,00
DEFICIT GLOBAL	=	- 494 289,25
Restes à réaliser Dépenses	=	- 309 515,46
Restes à réaliser Recettes	=	722 786,32
BESOIN DE FINANCEMENT	=	**- 81 018,39**

Après que Mr le Maire se soit retiré du Conseil, Mr Emmanuel MOULIN, 1er Adjoint, fait procéder au vote.

Proposition approuvée à l'unanimité.

3ème délibération : Compte administratif 2021 – Eau

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 de l'Eau qui se résume ainsi :

* **SECTION DE FONCTIONNEMENT**		
Recettes	=	104 723,23
Dépenses	=	86 204,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	18 518,57
+ Excédent exercice antérieur (002)	=	96 010,58
EXCEDENT GLOBAL	=	**114 529,15**
* **SECTION D'INVESTISSEMENT**		
Recettes	=	79 510,40
Dépenses	=	57 359,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	22 151,18
Excédent exercice antérieur (001)	=	6 871,81
EXCEDENT GLOBAL	=	29 022,99
Restes à réaliser Dépenses	=	- 4 000,00
Restes à réaliser Recettes	=	0,00
EXCEDENT GLOBAL INVESTISSEMENT	=	**25 022,99**

Après que Mr le Maire se soit retiré du Conseil, Mr Emmanuel MOULIN, 1er Adjoint, fait procéder au vote.

Proposition approuvée à l'unanimité.

4éme délibération : Compte Administratif 2021 – Assainissement

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 de l'Assainissement qui se résume ainsi :

* **SECTION DE FONCTIONNEMENT**		
Recettes	=	12 289,74
Dépenses	=	12 289,74
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	0,00
+ Excédent exercice antérieur (002)	=	0,00
EXCEDENT GLOBAL	=	**0,00**
* **SECTION D'INVESTISSEMENT**		
Recettes	=	40 974,45
Dépenses	=	34 134,20
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	6 840,25
Excédent exercice antérieur (001)		- 20 270,73
DEFICIT GLOBAL	=	- 13 430,48
Restes à réaliser Dépenses	=	0,00
Restes à réaliser Recettes	=	0,00
DEFICIT GLOBAL INVESTISSEMENT	=	**- 13 430,48**

Après que Mr le Maire se soit retiré du Conseil, Mr Emmanuel MOULIN, 1er Adjoint, fait procéder au vote.

Proposition approuvée à l'unanimité.

5éme délibération : Affectation des résultats du CA 2021 - Commune

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2021 de la Commune qui présentent un excédent global de fonctionnement de 281 326.78 € et en section d'investissement un besoin de financement est nécessaire pour 81 018.39 €.

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	81 536,98
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	199 789.80
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**281 326.78**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-494 289.25
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	413 270.86
Besoin de financement F. = D. + E.	**81 018.39**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**281 326.78**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	81 018.39
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	200 308.39
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Proposition approuvée à l'unanimité.

6éme délibération : Affectation des résultats du CA 2021 – Eau

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2021 de l'Eau qui présentent un excédent global de fonctionnement de 114 529.15 € et en section d'investissement un excédent global de 29 022.99 €.

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	18 518,57
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	96 010.58
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	**114 529.15**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	29 022.99
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-4 000.00
Besoin de financement = e + f	**0.00**
AFFECTATION (2) = d.	**114 529.15**
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	**0.00**
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	**0.00**
3) Report en exploitation R 002 **Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00**	**114 529.15**
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Proposition approuvée à l'unanimité.

7éme délibération : Affectation des résultats du CA 2021 – Assainissement

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2021 de l'Assainissement qui présentent un excédent global de fonctionnement de 0.00 € et en section d'investissement un déficit global de 13 430.48 €.

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	0.00
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	**0.00**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-13 430.48
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	**13 430.48**
AFFECTATION (2) = d.	**0.00**
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 **Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00**	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Proposition approuvée à l'unanimité.

8éme délibération : Vote des taux des taxes directes locales 2022

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités ne perçoivent plus la Taxe d'Habitation sur les résidences principales mais toujours sur les résidences secondaires. Au vu du nombre important de celles-ci, il est proposé d'augmenter le taux de 0.50 % ce qui porte ce taux de 8.36 % à 8.86 %, applicable au 01/01/2023.

Proposition adoptée : 13 voix pour et 1 abstention

Il est proposé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties :

- TFPB : 12.36 % (taux communal) + 21.90 % (taux départemental) soit un taux de 34.26 %
- TFNB : Taux de 72.36 %

Proposition approuvée à l'unanimité.

9éme délibération : Approbation du budget primitif 2022 – Commune

Mr le Maire procède à la présentation du budget primitif 2022 de la Commune qui se décompose ainsi :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	703 214,00 €	703 214,00 €
Section d'investissement	1 203 000,00 €	1 203 000,00 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022	**1 906 214,00 €**	**1 906 214,00 €**

Proposition approuvée à : 11 voix pour et 3 abstentions

10éme délibération : Approbation du budget primitif 2022 – Eau

Mr le Maire procède à la présentation du budget primitif 2022 de l'Eau qui se décompose ainsi :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	218 232,15 €	218 232,15 €
Section d'investissement	125 657,99 €	125 657,99 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF EAU 2022	**343 890,14 €**	**343 890,14 €**

Proposition approuvée à l'unanimité.

11éme délibération : Approbation du budget primitif 2022 – Assainissement

Mr le Maire procède à la présentation du budget primitif 2022 de l'Assainissement qui se décompose ainsi :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	15 210,00 €	15 210,00 €
Section d'investissement	35 610,48 €	35 610,48 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022	**50 820,48 €**	**50 820,48 €**

Proposition approuvée à l'unanimité.

<u>Questions Diverses</u> :

-

La secrétaire de séance,

GUERIN Nathalie